

L'objectif du présent document est d'aider toutes les écoles de l'ensemble du Manitoba à soutenir les élèves transgenres ou d'une diversité de genres tout au long de leur scolarité, y compris ceux qui ont amorcé un processus de transition.

Le processus et le type de transition du genre signifient différentes choses pour différents élèves. Il est donc crucial de savoir ce que ce processus signifie pour chaque enfant ou adolescent soutenu.

Le concept de la transition peut être vu sous deux aspects distincts, mais connexes : son aspect social et son aspect médical.

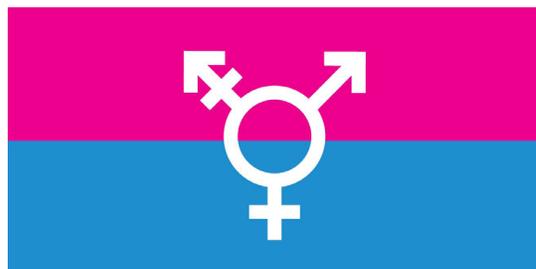
- *L'aspect social* de la transition se rapporte au choix de vivre sa vie en adoptant le genre que l'on préfère. La personne en transition peut :
 - changer son ou ses noms;
 - changer le ou les pronoms utilisés à son endroit (p. ex. il, elle, celui, celle, lui, la, le);
 - changer son expression de genre (p. ex. vêtements, chaussures, façon de faire sa toilette) pour la rendre conforme à son identité de genre;
 - aplatir ses seins (créer une poitrine d'allure masculine au moyen d'une variété de tissus et de procédés);
 - porter des bourrages ou des objets pour donner l'impression d'avoir un pénis;
 - choisir d'utiliser des toilettes, des vestiaires ou des salles de casier qui coïncident avec son identité de genre et non avec son sexe biologique.
- *L'aspect médical* de la transition se rapporte au processus et aux moyens utilisés pour changer son corps physique. La personne en transition peut suivre un traitement médical incluant une série de phases, y compris :
 - une évaluation psychologique et un counseling (individuel ou familial);
 - la prise de médicaments pour bloquer la production de ses hormones naturelles ou féminiser ou masculiniser son corps;
 - une chirurgie de transformation de ses caractéristiques sexuelles primaires ou secondaires (p. ex. seins ou poitrine, organes génitaux externes et internes, traits du visage, contours du corps).

Il convient de souligner que la publication intitulée *Standards of Care* de la World Professional Association for Transgender Health (WPATH) (Coleman et al.) expose clairement le processus de transition médicale applicable à ceux qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité. Plus précisément, la WPATH considère que la chirurgie de réassignation sexuelle est une intervention irréversible qui ne devrait s'adresser qu'à des personnes qui sont majeures et qui remplissent un certain nombre d'autres critères.



Bien que certains enfants et jeunes transgenres puissent choisir à la fois l'aspect social et l'aspect médical de la transition, d'autres ne choisissent que l'aspect social de celle-ci. Il importe de reconnaître que les préférences et les choix d'un élève en ce qui concerne sa transition peuvent changer au fil du temps et que le soutien offert par l'école doit répondre à ces besoins changeants.

Les élèves qui ont décidé d'amorcer une transition et qui n'ont pas le soutien de ressources communautaires peuvent être aiguillés vers le programme Gender Dysphoria Assessment and Action for Youth (GDAAY) ou communiquer eux-mêmes avec l'un de ses intervenants. Ce programme est offert au Centre des sciences de la santé (Winnipeg) et soutenu par la Children's Hospital Foundation du Manitoba. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes de l'ensemble du Manitoba et fournit à la fois des services d'évaluation et des services de transition sociale et médicale.



« Le drapeau TRANS canadien a été conçu par la conceptrice graphique d'Ottawa, Michelle Lindsay. D'une conception simple et facile à reconnaître, il arbore des couleurs vives, et le logo trans en son centre reflète la confiance et la fierté de ceux qui font partie de la communauté trans. Les bandes horizontales sont de couleurs magenta soleil couchant et bleu océan. Ensemble, elles représentent les horizons illimités qui s'ouvrent à la communauté trans dans le monde » [traduction libre].

Source : Drapeau Trans Canada, [En ligne]. www.transflag.com
Reproduit avec autorisation.

Choix du moment de l'amorce du processus de transition

Le choix du moment de l'amorce du processus de transition est une décision qui peut être à la fois difficile et stimulante pour les enfants et les jeunes transgenres ou d'une diversité de genres et leurs familles. Certains peuvent choisir d'amorcer la transition vers leur identité de genre authentique au cours de l'année scolaire. D'autres peuvent choisir d'amorcer le processus au moment où ils changent d'écoles (p. ex. du niveau d'études intermédiaires au niveau d'études secondaires). Certains élèves du Manitoba ont fait une transition réussie pendant leurs années d'études intermédiaires et secondaires. Le bon moment pour amorcer le processus de transition est une décision personnelle; le bon moment est celui où l'enfant ou le jeune se sent prêt à passer d'un genre à un autre. L'école doit travailler avec l'élève, la famille et d'autres systèmes concernés pour déterminer la meilleure façon de soutenir le processus de transition, y compris autoriser un changement d'école à l'intérieur ou à l'extérieur de la division scolaire.

« Entre les bénédictions cachées et les gros malheurs se glisseront mille occasions d'aimer et d'être aimé. Vous verrez votre enfant s'épanouir. Vous serez confronté à vos propres préjugés et vous trouverez un peu de liberté en explorant des pensées sombres dont vous ne soupçonniez même pas l'existence. Soyez à l'affût de tout cela » [traduction libre] (parent d'un jeune transgenre, services aux jeunes, Centre-Toronto¹⁸).



Élaboration et mise en œuvre du plan de transition du genre en milieu scolaire : Rôles et responsabilités de l'école

« Il faut consentir des efforts stratégiques pour promouvoir l'établissement de liens entre les élèves, car ces liens favorisent leur réussite personnelle, émotionnelle, comportementale et scolaire. Par ailleurs, les adolescents doivent établir un lien avec au moins un adulte sur le campus qui communique périodiquement avec eux pour voir comment ils vont, leur redonne confiance au moyen de mots d'encouragement, leur pose des questions pertinentes sur leur vie et leur rappelle délicatement qu'il est là pour eux s'ils ont besoin d'aide – ou qui discute simplement avec eux de choses et d'autres (ce qui suppose en général l'expression de besoins socioaffectifs que l'adulte peut aider à combler) » [traduction libre] (Hinduja et Patchin, climat scolaire⁸⁸⁻⁸⁹).

Idéalement, lorsqu'un enfant ou un jeune décide d'amorcer un processus de transition et demande à l'école de le soutenir, de nombreuses heures de consultation ont déjà eu lieu entre l'élève, les parents ou tuteurs de l'élève et des professionnels de la santé mentale compétents qui se spécialisent dans le domaine de la dysphorie de genre. Le rôle de l'école consiste à offrir un soutien à l'élève en transition et à ses parents ou tuteurs. Un membre du personnel devrait être désigné en tant que personne-ressource responsable de contribuer à la coordination de la communication ouverte qui est essentielle à la réussite d'une transition en milieu scolaire. Cette personne peut être un conseiller d'orientation, un psychologue ou un travailleur social qui connaît (ou peut apprendre à connaître) les problèmes auxquels peuvent faire face les élèves transgenres ou d'une diversité de genres. La personne peut s'assurer que l'information transmise est exacte et qu'un plan de transition est mis en place.

Un plan de transition social spécialement conçu pour un élève en particulier doit être élaboré, et celui-ci doit tenir compte de la culture scolaire, de la culture communautaire et de la situation familiale. Au Manitoba, en vertu de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*, les antécédents médicaux d'une personne sont considérés comme hautement confidentiels, et des renseignements ne sont transmis à autrui que dans la mesure où cela est nécessaire. Dans les faits, si un élève en transition choisit de rester dans la même école ou de changer d'école au sein de la même division scolaire, la « nouvelle » aura tendance à se répandre rapidement. Il faut tenir compte de ce facteur au moment de l'élaboration du plan de transition, tout en respectant en tout temps et strictement le droit à la vie privée de l'élève.

Tout au long de l'élaboration du plan de transition, au moment où l'on cherche la meilleure façon de soutenir l'élève en transition, il est normal que ce dernier soit l'objet de notre attention. Or, il ne faut pas négliger l'effet, tout aussi important, de la transition de l'élève sur ses frères et sœurs d'âge scolaire. Comment réagiront-ils à la transition imminente de leur frère ou sœur? Auront-ils besoin d'un soutien? Courent-ils un risque d'être victimes d'intimidation ou de harcèlement? Les frères et sœurs peuvent-ils aider à soutenir l'élève en transition? (Wells, Roberts et Allan²⁷).



Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de transition du genre en milieu scolaire pour un élève, les écoles devraient tenir compte des considérations suivantes, et ce, même dans les circonstances où l'élève a amorcé sa transition durant un congé scolaire ou n'a pas informé l'école de sa transition.

Considérations liées à la mise en œuvre du plan de transition du genre en milieu scolaire

- Garder l'élève au centre du processus de planification et de mise en œuvre.
- Désigner un membre du personnel qualifié qui sera responsable de coordonner le plan de transition du genre de l'élève.
- Planifier avec l'élève et sa famille comment les questions de confidentialité et de divulgation seront traitées et comment l'élève et sa famille souhaitent que la nouvelle de la transition soit communiquée.
- S'assurer que le directeur de l'école ou son remplaçant est prêt à s'occuper des questions ou des préoccupations soulevées par d'autres parents ou élèves. Conseiller les autres membres du personnel sur la manière de répondre aux questions des parents ou d'autres personnes de la communauté qui communiquent avec eux.
- Discuter du choix du moment de la transition et de toute préoccupation concernant la date ou le moment de la transition (p. ex. période d'examen).
- Discuter avec l'élève du moment où il veut que son ou ses noms préférés soient intégrés aux dossiers non officiels et du processus de modification des dossiers officiels.
- Examiner et planifier l'accès aux salles de toilettes, aux vestiaires et aux activités scolaires pour l'élève en transition à la lumière de ses préférences.
- Discuter avec l'élève de ses expériences et perceptions concernant les copains d'école et la sécurité.
- Examiner et cerner les soutiens offerts dans la communauté et par les organismes.
- Obtenir l'appui nécessaire à la préparation de la transition de l'élève, notamment auprès des services et ressources qui suivent :
 - Gender Dysphoria Assessment and Action for Youth (GDAAY);
 - Rainbow Resource Centre;
 - Sexuality Education Resource Centre (SERC) Manitoba;
 - autres écoles ou divisions scolaires qui ont eu une expérience avec un élève en transition;
 - autres élèves qui ont fait la transition ou parents ou tuteurs d'un enfant qui a fait la transition.



- Examiner les lois et politiques relatives au respect de la diversité humaine, y compris les plans et les procédures de transition des élèves.
- Travailler avec le personnel de l'école, les autres élèves et les parents ou tuteurs pour soutenir le plan de transition du genre.
- Inviter la communauté à une soirée d'apprentissage – cette soirée ne doit pas porter sur un élève en particulier, mais doit témoigner de la volonté de l'école d'être un chef de file dans la défense des droits et de la justice sociale.
- Se préparer et être prêt à travailler avec des élèves et des membres du personnel qui affichent divers niveaux de connaissance et d'acceptation et qui peuvent :
 - éprouver des difficultés d'adaptation en raison de leurs propres préjugés envers un élève en transition;
 - s'adresser sans le vouloir à des élèves transgenres ou d'une diversité de genres d'une façon inappropriée (utiliser des pronoms incorrects, faire des commentaires sur l'habillement, etc.);
 - utiliser délibérément des pronoms incorrects, exprimer une transphobie flagrante ou démontrer des comportements de harcèlement (y compris la cyberintimidation).
- Déterminer si les élèves ont besoin de recevoir de l'information inclusive sur les personnes transgenres ou d'une diversité de genres de la part de conseillers en orientation, de personnes-ressources ou d'organismes communautaires compétents.

Soutien et suivi post-transition

Le personnel scolaire peut fournir un soutien continu à l'élève en transition et maintenir un milieu sécuritaire et inclusif qui favorise une expérience positive pour tous.

L'école devrait envisager d'examiner l'efficacité du plan de transition du genre de l'élève et déterminer si des correctifs ou des modifications doivent lui être apportés.

« Lorsqu'un élève (ou un adulte évoluant au sein du système scolaire) entreprend une transition, on constate une curiosité naturelle des gens concernant cette transition. Habituellement, cette curiosité s'atténue rapidement en quelques jours ou semaines, la "nouveau" de la situation se dissipe et le milieu scolaire retourne à la "normale" » [traduction libre] (Wells, Roberts et Allan³⁰).



Les écoles doivent cependant demeurer vigilantes, car les jeunes transgenres ou d'une diversité de genres sont exposés à un plus grand risque d'intimidation et de violence que leurs camarades cisgenres, quelle que soit leur orientation sexuelle. La sécurité de l'élève en transition devrait continuer d'être assurée par le personnel de l'école.

« L'administration de l'école se doit de réagir rapidement à toute situation négative. Tous [les membres de la communauté scolaire] doivent constater clairement que tout acte d'intimidation transphobique ou comportement préjudiciable fera immédiatement l'objet de conséquences » [*traduction libre*] (Wells, Roberts et Allan³⁰).

Pour plus d'informations sur le soutien des élèves en transition, voir :

- Asaf, ORR, National Center for Lesbian Rights (NCLR), et Joel BAUM, Gender Spectrum, en collaboration avec la National Education Association (NEA), l'American Civil Liberties Union (ACLU) et la Human Rights Campaign (HRC) Foundation, *Schools in Transition: A Guide for Supporting Transgender Students in K-12 Schools*, [En ligne], 3 août 2015. www.nclrights.org/wp-content/uploads/2015/08/Schools-in-Transition-2015.pdf (consulté le 4 mai 2016).

